

La diversification : facteur de richesse des exploitations du Centre

En région Centre, 14 % des exploitations pratiquent une ou plusieurs activités de diversification, taux supérieur à la moyenne nationale. Le travail à façon est la principale activité devant l'agritourisme et la transformation de produits agricoles. Ces structures, plutôt productrices de grandes cultures, sont généralement de taille importante et sous forme sociétaire. Elles mobilisent davantage de main-d'œuvre et leurs dirigeants sont plus jeunes que la moyenne et mieux formés. Autre atout, la diversification offre un complément de revenu significatif, surtout pour les petites exploitations.

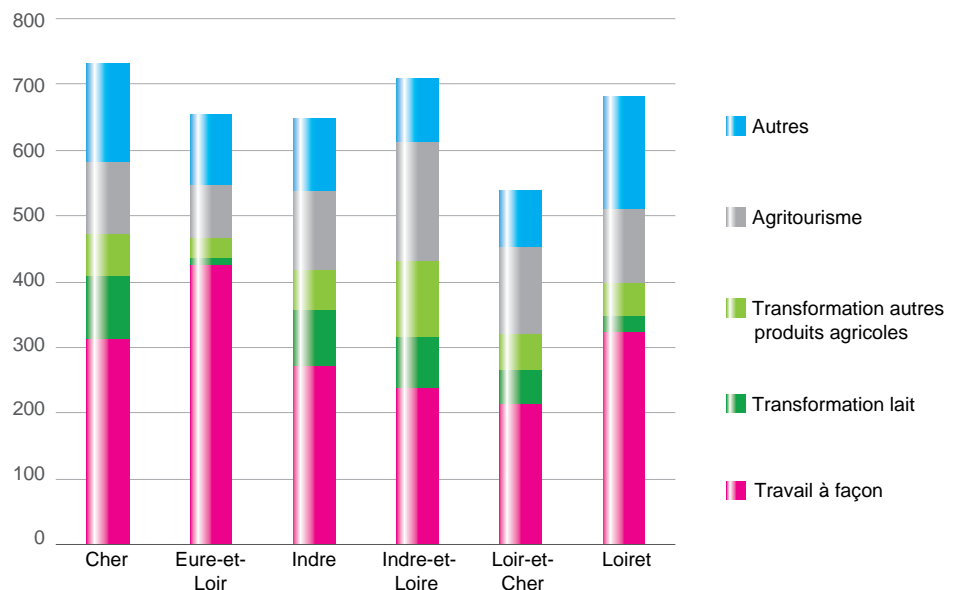
14 % des exploitations du Centre pratiquent une activité de diversification

En 2010 en région Centre, 3 389 exploitations pratiquent une ou plusieurs activités de diversification (hors viticulture) sur un total de 25 080 exploitations, soit 14 % de celles-ci. Le Centre se classe au 6^e rang des régions françaises entre la Lorraine et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. La région Poitou-Charentes

se place en première position. Pour la France métropolitaine, le taux d'exploitations diversifiées est de 11 %, inférieur de trois points à la région Centre. La principale activité de diversification est le travail à façon réalisé essentiellement par les exploitations spécialisées en grandes cultures voire en polyculture-polyélevage.

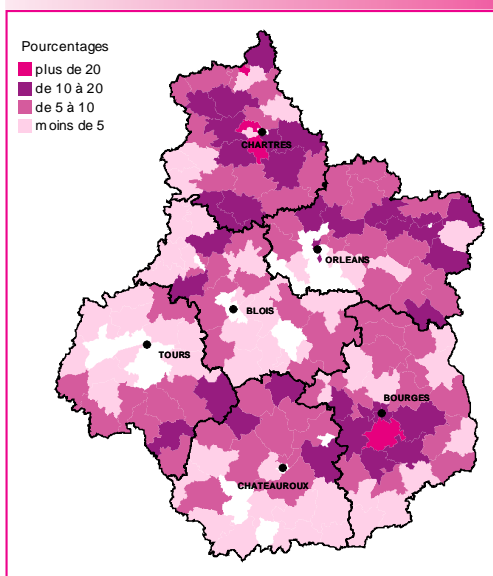
Répartition des activités de diversification en région Centre

Nbre d'exploitations selon l'activité



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Répartition cantonale des exploitations réalisant des travaux à façon



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Les exploitations réalisant du travail à façon apparaissent nettement localisées dans les zones de grandes cultures traditionnelles : Beauce, Orléanais, Gâtinais, Champagne berrichonne.

En 2010, 319 exploitations de la région ont eu recours de manière importante à des entreprises de travaux agricoles ou à des CUMA pour plus de 50 % du travail réalisé sur l'exploitation. En 2000, seules 149 exploitations y avaient fait appel pour un taux supérieur à 50 %. C'est dans le Cher et l'Eure-et-Loir que le recours à l'entreprise de travaux agricoles est le plus important avec 1,6 % des exploitations dont le travail est réalisé principalement à façon.

Les activités de diversification

Les activités de diversification concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant qui sont autres que directement agricoles. Ces activités de diversification peuvent se faire de deux façons différentes : soit au sein de l'exploitation elle-même, soit dans le cadre d'une entité juridique spécifique dans laquelle le responsable économique et financier a une participation financière. L'activité de transformation de produits agricoles ne concernent pas le vin.

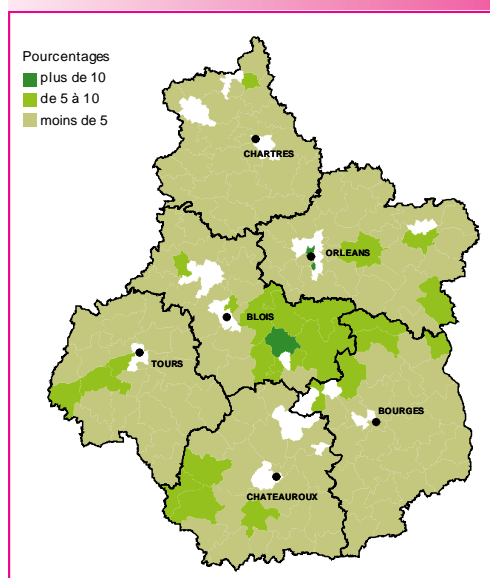
L'agritourisme (regroupant les activités d'hébergement, de restauration, les activités de loisir et l'artisanat) est la seconde activité avec 19 % des exploitations pratiquant une diversification. C'est dans l'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher que ce mode de diversification est le plus représenté : en Sologne, en Val de Loire mais également en Brenne dans l'Indre, en Puisaye dans le Loiret. Ces activités se situent également près des grandes agglomérations (Orléans, Blois, Tours). Les activités de transformation à la ferme

(lait mais également autres produits agricoles : cidre, jus de fruit, produits carnés, alcools hors vin, ...) comptent pour 18 % des exploitations diversifiées.

La transformation à la ferme est bien représentée dans le Cher mais également en Indre-et-Loire, dans le Loir-et-Cher et à un degré moindre dans l'Indre.

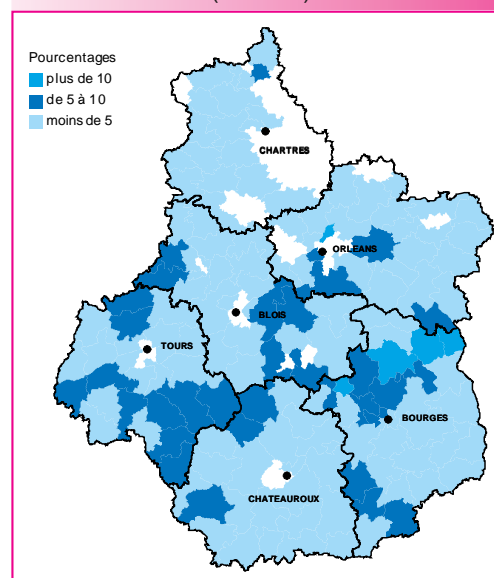
Les zones correspondant aux AOP fromagères caprines (Ste Maure de Touraine, Chavignol, Selles-sur-Cher, Poulligny St Pierre, Valençay) ressortent clairement pour ce mode de diversification.

Répartition cantonale des exploitations pratiquant l'agritourisme



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

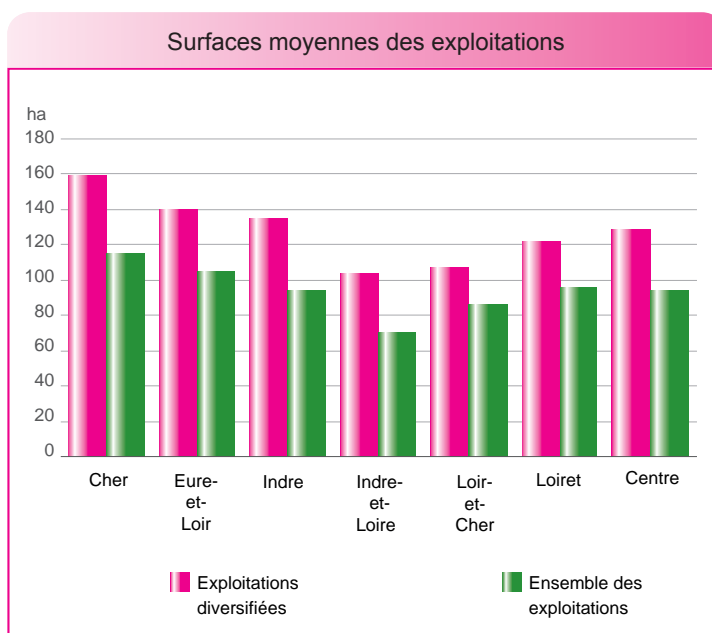
Répartition cantonale des exploitations réalisant une activité de transformation (hors vin)



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des exploitations plus grandes

La diversification est parfois associée à l'image de petites structures, cette représentation est pourtant inexacte. Dans la région, les exploitations diversifiées sont très majoritairement de grandes exploitations : 62 % ont un potentiel de production supérieur à 100 000 euros et seulement 10 % appartiennent à la catégorie des petites exploitations (potentiel de production inférieur à 25 000 euros). Parmi l'ensemble des grandes exploitations de la région, près d'une sur cinq (19 %) est diversifiée. La superficie moyenne des exploitations diversifiées atteint ainsi 129 ha en moyenne régionale, avec des variations départementales allant de 104 ha dans l'Indre-et-Loire jusqu'à 160 ha dans le Cher. Pour mémoire, la surface moyenne de l'ensemble des exploitations de la région est de 94 ha.

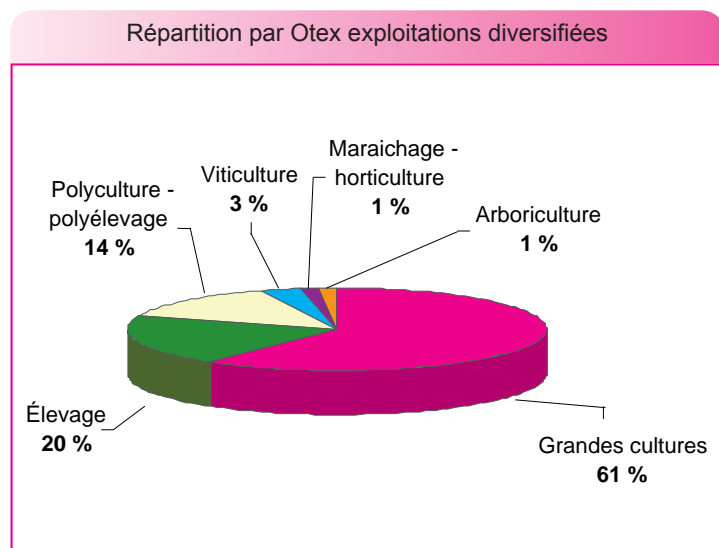


Source : Agreste - Recensement agricole 2010

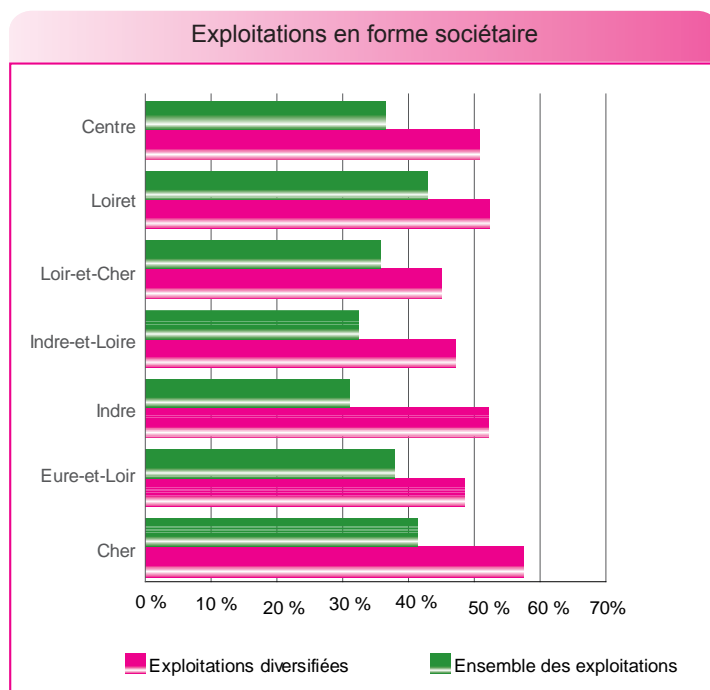
Des exploitations sous forme sociétaire à orientation grandes cultures

La répartition des exploitations diversifiées par Otex fait apparaître une large majorité de structures spécialisées en grandes cultures. Par rapport à l'ensemble des exploitations de la région, les formes diversifiées sont sur-représentées dans l'orientation « grandes cultures » et sous-représentées en viticulture. Le fait que le travail à façon soit la principale activité de diversification de la région permet d'expliquer cette constatation. Rappelons également que la

transformation vinicole n'est pas considérée ici. Autre constat, les formes sociétaires se révèlent être très présentes chez les exploitations diversifiées : dans la région, elles comptent pour plus de la moitié (51 %) des structures pratiquant une diversification, contre 36 % pour l'ensemble des exploitations de la région. Ce poids important des formes sociétaires vient du fait qu'il s'agit de grandes structures majoritairement spécialisées en grandes cultures.

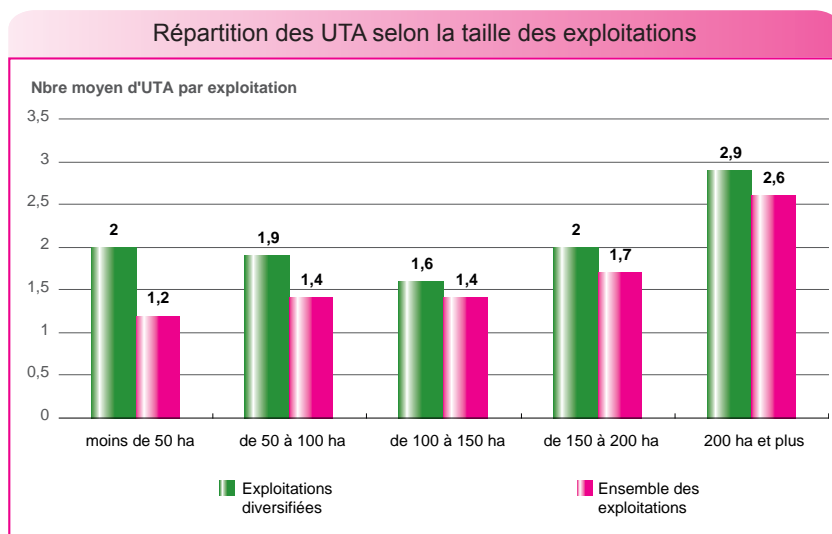


Source : Agreste - Recensement agricole 2010



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des exploitations pourvoyeuses de main-d'œuvre



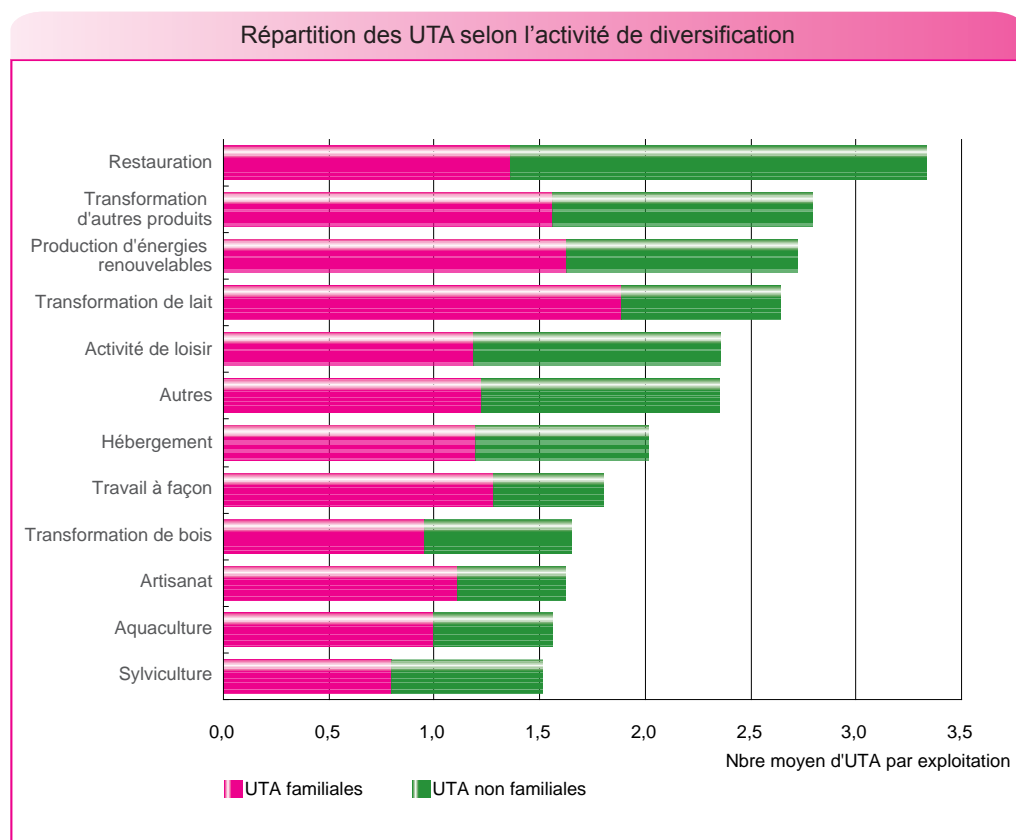
Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Alors que l'emploi diminue globalement en agriculture, les exploitations pratiquant une activité de diversification limitent cette évolution en mobilisant davantage de main-d'œuvre. En moyenne dans le Centre, les structures diversifiées emploient 2,1 UTA contre 1,5 s'agissant de l'ensemble des exploitations. Pour près des deux tiers, cette main d'œuvre est d'origine familiale. La comparaison, selon la taille d'exploitation, entre la main-d'œuvre employée dans les structures diversifiées et dans l'ensemble des exploitations, fait clairement ressortir l'impact de la diversification sur l'emploi.

Une main-d'œuvre non familiale dans la restauration et les activités de loisir

La restauration à la ferme, la transformation de produits (lait ou autres), la production d'énergies renouvelables ou encore les activités de loisir nécessitent de la

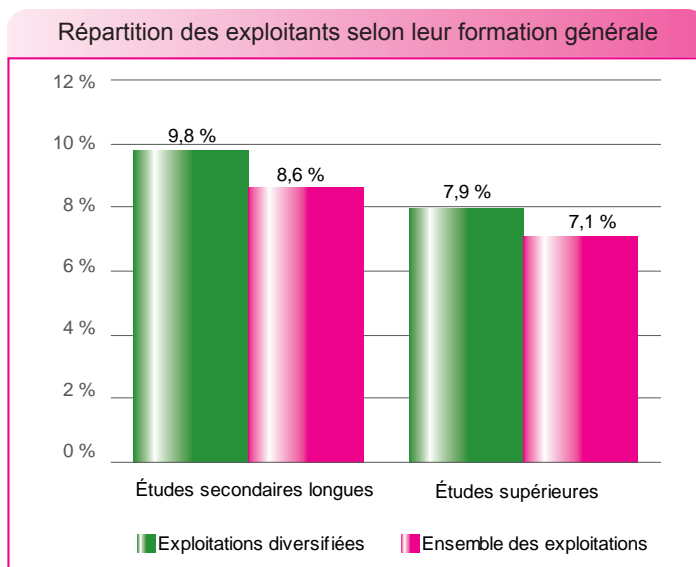
main-d'œuvre. Parmi ces activités, la restauration ou les loisirs font majoritairement appel à de la main-d'œuvre non familiale.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Des exploitants plus jeunes et mieux formés

Quant à la formation, qu'elle soit générale ou agricole, les chefs d'exploitation qui pratiquent une activité de diversification ont, en moyenne, atteint un niveau plus élevé. Ainsi, près de 10 % ont suivi des études secondaires longues (niveau IV : bac général, bac pro, bac techno, BTA) et près de 8 % des études supérieures (BTSA, ingénieur). Ces taux sont respectivement de 8,6 % et de 7 % s'agissant de l'ensemble des chefs d'exploitation dans la région. Mieux formés, ces agriculteurs sont également plus jeunes : leur moyenne d'âge atteint 48 ans contre 52 ans pour l'ensemble des chefs d'exploitation. Seulement, 10 % des exploitants diversifiés ont 60 ans et plus, contre près d'un quart pour l'ensemble des chefs d'exploitation.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010

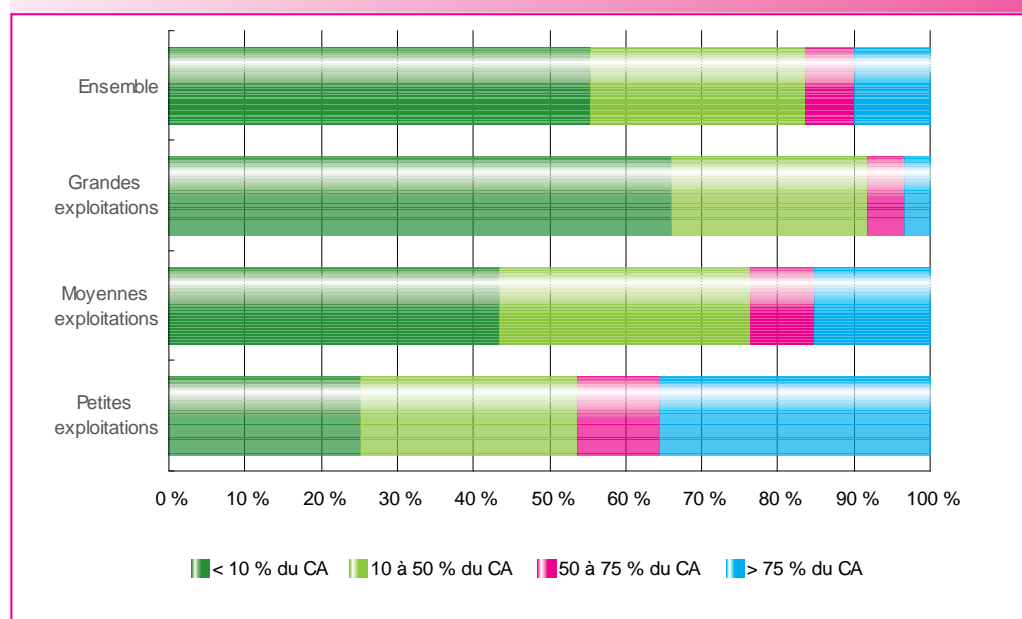
La diversification offre un complément de revenu appréciable

La contribution des activités de diversification dans le chiffre d'affaires des exploitations s'avère très variable selon leur taille.

Pour les petites exploitations, la diversification contribue à plus de la moitié du chiffre d'affaires dans 46 % des cas. Elle revêt donc un caractère essentiel pour celles-ci, mais que l'on retrouve moins s'agissant des exploitations de taille moyenne (seulement 23 % des cas) ou des grandes structures pour lesquelles ce taux est de seulement 8 %.

C'est la transformation laitière qui participe le plus au chiffre d'affaires : pour les petites exploitations, elle contribue à plus de la moitié du chiffre d'affaires dans 84 % des cas (64 % pour les moyennes exploitations et 43 % pour les grandes). Viennent ensuite, en tant qu'activités rémunératrices, la restauration, les activités de loisir et l'artisanat.

Poids de l'activité diversifiée dans le chiffre d'affaires de l'exploitation



Note de lecture : sur le champ de l'ensemble des exploitations diversifiées, pour 55 % d'entre elles, la part du chiffre d'affaire provenant de l'activité diversifiée est inférieure à 10 %.

Source : Agreste - Recensement agricole 2010

Définitions

Champ de l'étude

L'étude a été réalisée sur l'ensemble des exploitations recensées.

L'exploitation agricole

C'est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales ce qui lui permet de recevoir des aides découplées de l'outil de production (DPU), soit de mise à disposition de superficies en pacage collectif qui lui permet de déposer un dossier de demande de prime herbagère agro-environnementale (PHAE).

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)
- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

Activité de diversification

Les activités de diversification concernent l'ensemble des activités lucratives réalisées par l'exploitant qui sont autres

que directement agricoles. Ces activités de diversification peuvent s'exercer de deux façons différentes :

- soit au sein de l'exploitation elle-même
- soit dans le cadre d'une entité juridique spécifique dans laquelle le responsable économique et financier a une participation financière.

La production de vin n'est pas prise en compte ici comme une activité de transformation.

L'unité de travail annuel (UTA)

Elle permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

Travail à façon

Il s'agit de travaux effectués hors de l'exploitation. Ils peuvent être réalisés dans un cadre agricole ou non. Par exemple : les travaux agricoles réalisés pour d'autres exploitations (labours, moisson, fenaison, ...) mais aussi des travaux d'entretien du paysage, des travaux de roulage, ...

Méthodologie du recensement agricole 2010

Le recensement agricole s'est déroulé de septembre 2010 à avril 2011.

Les résultats portent sur la campagne 2009 - 2010. Les recensements précédents avaient eu lieu en 2000, 1988, 1979, 1970. C'est l'une des plus importantes opérations statistiques du ministère en charge de l'agriculture. La confidentialité des données recueillies par le recensement agricole est assurée par la loi du 7 juin 1951 sur le secret statistique. Toute personne participant au recensement agricole est tenue au secret professionnel. Les informations individuelles recueillies ne sont connues que des statisticiens et ne sont transmises à aucun autre service de l'État. Elles ne sont diffusées que sous forme agrégée, pour préserver les données individuelles et l'anonymat des agriculteurs.

Qui a été recensé ?

Toutes les exploitations agricoles situées en métropole, dans les départements d'outre-mer et dans les collectivités d'outre-mer de Saint-Martin et Saint-Barthélemy sont concernées.

La collecte sur le terrain

Le recensement agricole a été organisé par les services statistiques du ministère en charge de l'agriculture. La réalisation s'est effectuée à l'échelon régional par les services statistiques des directions régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (Draaf). Des enquêtrices et enquêteurs, recrutés et formés spécialement pour l'opération, ont rendu visite aux exploitants agricoles et ont rempli, avec eux, le questionnaire du recensement agricole.

Quelles données sont recueillies ?

Quelques 700 données relevant de grandes thématiques sont recueillies : les cultures et superficies cultivées, l'élevage et le cheptel, les modes de protection des cultures, l'équipement des exploitations, la diversification des activités, l'emploi salarié, l'emploi familial et le niveau de formation de l'exploitant, la gestion de l'exploitation, etc.

Le recensement agricole offre ainsi un portrait instantané et détaillé de l'agriculture. Il permet des comparaisons au niveau le plus fin, jusqu'à la commune. Il s'intéresse aussi aux petites exploitations.